

{Booklet Label}

GROUPE	43	FONGICIDE
--------	----	-----------

Fongicide Presidio®

**USAGE COMMERCIAL
FONGICIDE
SUSPENSION**

POUR LA SUPPRESSION ET/OU LA RÉPRESSION DE CERTAINES MALADIES DANS LES LÉGUMES-FLEURS ET LES LÉGUMES POMMÉS DU GENRE *BRASSICA*, LES LÉGUMES-RACINES DU GENRE *BRASSICA*, LES CUCURBITACÉES, LES TOMATES, LES POIVRONS, LES LÉGUMES-FEUILLES, LES LÉGUMES-FEUILLES DU GENRE *BRASSICA*, LES POMMES DE TERRE, LE GINSENG, LE TABAC, LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR (CULTIVÉES EN PLEIN CHAMP ET EN POT), ET LES PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE

GARANTIE : Fluopicolide..... 39,5 %
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à 0,015 % comme agent de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30051
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



**ATTENTION POISON
IRRITANT POUR LES YEUX**

Valent Canada Inc.
3-728 Victoria Road South
Guelph, Ontario N1L 1C6
Téléphone: 519-767-9262
www.valent.ca

CONTENU NET : 946 mL

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons spécifiées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple sols sableux) ou encore si la nappe phréatique est peu profonde.

Le fluopicolide est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant du fluopicolide dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif par inhalation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher ou de fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, Les applicateurs et les autres personnes qui manipulent ce fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau, par exemple du caoutchouc naturel ≥ 14 mm, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible.

Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par la dérive de pulvérisation. Seuls des manipulateurs protégés peuvent rester dans l'aire d'épandage durant l'application.

Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Empêcher toute personne non protégée d'accéder aux endroits traités ou aux environs qui pourraient être atteints par la dérive.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consulter Valent Canada, Inc.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer à moins de 0 °C. Si ce produit est exposé à des températures inférieures à 0 °C, le faire décongeler à 10 °C ou plus et agiter doucement pour reconstituer le produit.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide Presidio, fongicide du groupe 43. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Presidio ou à d'autres fongicides du groupe 43. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces fongicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Presidio ou d'autres fongicides du groupe 43 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique. Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Valent Canada en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide Presidio chez l'agent pathogène.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent U.S.A. Corporation au 1-800-682-5368 ou à www.valent.ca.
-

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La matière active du fongicide Presidio est le fluopicolide. Le fongicide Presidio exerce une activité protectrice, curative, suppressive et antisporeuse. Le fluopicolide est un agent à action systémique locale et pénétration translaminaire; il circule dans le xylème de la plante pour exercer une action systémique.

Le fongicide Presidio est particulièrement efficace lorsqu'il est appliqué dans le cadre d'un programme de pulvérisations régulières et qu'il est utilisé en association et en alternance avec d'autres fongicides efficaces ayant un mode d'action différent (fongicides d'un groupe autre que le groupe 43).

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS GÉNÉRALES

- Le fongicide Presidio doit obligatoirement être mélangé en cuve avec un autre produit (homologué pour l'usage contre les maladies et les cultures énumérées sur cette étiquette) aux fins de la gestion de la résistance. Consulter l'étiquette des produits d'association pour les taux, le moment d'application, les restrictions concernant la replantation, les délais de pâturage, le mode d'emploi et les précautions. Toujours suivre l'étiquette la plus restrictive.
- Ne pas utiliser dans les légumes de serre.
- Ne pas appliquer lorsque les conditions atmosphériques favorisent la dérive en dehors des zones ciblées. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive vers les zones d'habitation ou d'activités humaines telles que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives est minimal. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

- Pour l'application par voie aérienne, respecter les restrictions et les précautions concernant la gestion de la dérive. Un meilleur contrôle est obtenu en procédant à un épandage au sol.
- Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un équipement de brumisation (manuel ou automatisé) ni de nébuliseurs/pulvérisateurs à jet porté portatifs.

MODE D'ACTION

Le fongicide Presidio est actif contre certains oomycètes, tel que précisé dans cette étiquette. Son mode d'action est typique des fongicides systémiques spécifiques contre les oomycètes, chez lesquels il perturbe plusieurs étapes du cycle reproductif.

Des études biochimiques ont démontré que le fluopicolide a un effet sur les protéines du type spectrine, que l'on croit impliquées dans le maintien de la stabilité des membranes chez les champignons ascomycètes ou oomycètes, particulièrement pendant l'allongement de l'extrémité des hyphes. Des études microscopiques ont démontré que le fluopicolide induit une redistribution rapide de ces protéines de la membrane vers le cytoplasme, tant dans les hyphes que dans les zoospores.

RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE

Le dépôt foliaire résiste au délavage par la pluie 2 heures après l'application. Ne pas effectuer de traitement pour la suppression de maladies foliaires si on prévoit une quantité mesurable de pluie dans les 2 heures suivant l'application, à défaut de quoi la suppression des maladies foliaires pourrait être réduite.

PRÉPARATION DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer le fongicide Presidio, voir à ce que l'équipement d'épandage soit propre et bien entretenu. La cuve du pulvérisateur, les conduites et les rampes doivent être nettoyées pour s'assurer qu'ils ne contiennent aucun résidu des produits utilisés précédemment. L'équipement d'épandage doit être nettoyé conformément aux directives du fabricant du dernier produit utilisé avant que l'équipement ne serve à l'application du fongicide Presidio. Si deux produits ou plus ont été mélangés en cuve avant l'application du fongicide Presidio, les directives de nettoyage les plus contraignantes doivent être suivies.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir la cuve propre du pulvérisateur à moitié ou aux 2/3 du volume d'eau propre désiré.
2. Tout en agitant, ajouter lentement le fongicide Presidio dans la cuve. Le système d'agitation doit créer des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
3. Si on procède au mélange en cuve du fongicide Presidio avec d'autres pesticides homologués, ajouter d'abord les sacs hydrosolubles, puis les formulations sèches, les suspensions concentrées, les concentrés émulsifiables et finalement les solutions.
4. Ajouter les adjuvants requis s'il y a lieu.
5. Remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les réserves en eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

L'équipement d'épandage doit être nettoyé selon la marche à suivre suivante après l'application du fongicide Presidio :

1. Vider complètement la cuve du pulvérisateur. Rincer le pulvérisateur à fond, y compris l'intérieur et l'extérieur de la cuve et tous les tamis.
2. Remplir la cuve d'eau propre et rincer toutes les conduites, rampes, buses et tamis.
3. Vider complètement la cuve.
4. Retirer toutes les buses et tous les tamis et les rincer à l'eau propre.
5. La solution de rinçage peut être appliquée sur du gazon ou des plantes ornementales, selon les recommandations de cette étiquette. Ne pas dépasser la dose maximale recommandée. Si on utilise un produit nettoyant, consulter l'étiquette du produit utilisé pour connaître les directives d'élimination. En l'absence de directives, éliminer la solution de rinçage à un site d'élimination des déchets approuvé.

ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE

L'équipement d'épandage doit être propre et en bon état de marche. La précision des buses doit faire l'objet de vérifications fréquentes.

VOLUME DU SUPPORT DE PULVÉRISATION

Appliquer le fongicide Presidio dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète du feuillage, des inflorescences et des fruits. Une couverture complète est requise pour obtenir une suppression optimale des maladies. Pour l'application terrestre, appliquer au moins 200 litres de solution à l'hectare; pour l'épandage aérien, appliquer au moins 50 litres de solution à l'hectare, de manière à assurer une couverture complète.

ÉPANDAGE AÉRIEN

Afin de réduire le plus possible le risque de dérive, appliquer les plus grosses gouttelettes permettant d'obtenir un épandage uniforme et une maîtrise satisfaisante des maladies. Se conformer aux directives suivantes pour obtenir une application satisfaisante tout en évitant la dérive :

- Ne pas appliquer pendant les conditions d'inversion thermique à basse altitude, lorsque les vents soufflent par rafales ou en présence d'autres conditions favorisant la dérive. Ne pas procéder à l'épandage lorsque la vitesse du vent est inférieure à 3 km/h ou supérieure à 16 km/h.
- **Volume du support et pression de pulvérisation :** L'application à moins de 50 litres à l'hectare peut produire une couverture et une suppression inadéquates. L'application de volumes supérieurs fournit généralement une suppression plus uniforme des maladies. Ne pas dépasser la pression recommandée par le fabricant des buses. Pour de nombreux types de buses, une pression plus faible produit de plus grosses gouttelettes. Si un débit supérieur est requis, utiliser des buses produisant un débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.
- **Sélection et orientation des buses :** On peut limiter la formation de très petites gouttelettes par la sélection de buses appropriées, en orientant le plus possible les buses à l'écart des courants d'air et en évitant d'utiliser une trop forte pression de pulvérisation. Utiliser des buses produisant un jet plat ou en cône. Utiliser des buses « sans égouttement », comme des buses à membrane, afin d'éviter un écoulement non souhaité de la solution de pulvérisation. Les buses

doivent être dirigées vers l'arrière de l'aéronef et libérer la solution à un angle de 0 à 15° vers le bas. Ne pas placer de buses sur la portion externe (25 %) des ailes ou des rotors.

- **Adjuvants et agents anti-dérive :** Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations relatives aux adjuvants. L'utilisation d'agents anti-dérive est permise, bien qu'il soit préférable d'obtenir une pulvérisation de grosses gouttelettes par la sélection et l'utilisation de buses appropriées, dans la mesure du possible. Lorsqu'on utilise un agent anti-dérive, lire et suivre attentivement les précautions et toute autre information figurant sur l'étiquette de l'additif, et s'assurer de sa compatibilité avec le mélange en cuve et les types de buses utilisés avant de choisir un adjuvant en particulier.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses pointant vers l'extérieur lorsqu'on se trouve à l'extrémité des rangs et dans les rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement tel que mesuré à l'extérieur de la zone de traitement du côté sous le vent.

Application aérienne : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement tel que mesuré à l'extérieur de la zone de traitement du côté sous le vent. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65% de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons :

L'utilisation des méthodes de pulvérisation et de l'équipement suivants **NE** requiert **PAS** une zone tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et application localisée.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application direct et la bordure la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres sensibles (tels que prairies, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), les habitats d'eau douces sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres :
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	

Pulvérisateur agricole	Légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i> , légumes-racines du genre <i>Brassica</i> , Cucurbitacées, tomates, poivrons, légumes-feuilles, légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i> , pommes de terre, ginseng, tabac, plantes ornementales d'extérieur		1	0	1	0	1
Aérienne	Pommes de terre	Aéronef à voilure fixe ou tournante	5	0	1	0	15

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) et la taille de gouttelettes de pulvérisation (ASAE) la plus grossière indiquées parmi les produits utilisés dans le mélange.

RESTRICTIONS POUR LA ROTATION DES CULTURES

Les cultures alternes suivantes peuvent être cultivées après l'utilisation du fongicide Presidio à la dose précisée. Il est interdit de semer toute autre culture alterne.

CULTURES	INTERVALLE DE ROTATION
Légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i> Légumes-bulbes Cucurbitacées Légumes-fruits Légumes-feuilles (y compris légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>) Légumes-racines et tubercules (sauf les carottes et les betteraves à sucre) Ginseng Tabac	Immédiatement
Blé et maïs de grande culture	30 jours

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES

Moment du traitement : Commencer les applications lorsque les conditions culturales et/ou environnementales favorisent le développement des maladies. Appliquer à intervalles de 7 à 14 jours, selon la pression exercée par les maladies. En cas de forte pression des maladies ou si on prévoit de la pluie, utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court recommandés. Appliquer sous forme de pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète et uniforme.

Gestion de la résistance : Le fongicide Presidio doit être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée (LI). Le fongicide Presidio doit être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire mélangé en cuve avec un autre fongicide ayant un mode d'action différent et homologué contre les mêmes pathogènes cibles sauf indication contraire dans les directions spécifiques des cultures pour l'utilisation.

Restrictions et limitations

- La dose maximale de fongicide Presidio est de 292 mL à l'hectare et de 880 mL à l'hectare par saison, sauf indication contraire dans le Mode d'emploi spécifique ci-dessous.
- Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles de fongicide Presidio avant d'alterner avec un fongicide efficace appartenant à un groupe différent aux fins de la gestion de la résistance, sauf indication contraire dans le Mode d'emploi spécifique ci-dessous.
- Ne pas faire plus de 4 applications de fongicide Presidio par saison, sauf indication contraire dans le Mode d'emploi spécifique ci-dessous.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	Maladies	Doses d'emploi	Volume de pulvérisation	Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)	Directives particulières
		mL/ha	L/ha		

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	Maladies	Doses d'emploi	Volume de pulvérisation	Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)	Directives particulières
		mL/ha	L/ha		
<p>Légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i> : brocoli, choux de Bruxelles, chou, chou-fleur, chou cavalier, brocoli chinois, chou chinois (pé-tsai), chou chinois (gai-choï), chou-rave</p> <p>Légumes-racines du genre <i>Brassica</i> : radis, rutabaga, raifort, navet</p>	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	220-292	Application terrestre : 200 - 1000	<p>2 jours</p> <p>7 jours</p>	<p>Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Bravo 500. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes.</p> <p>Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente.</p>

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	Maladies	Doses d'emploi	Volume de pulvérisation	Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)	Directives particulières
		mL/ha	L/ha		
Cucurbitacées : courge poivrée, pomme de merveille, margose amère, melon amer, courge musquée, calabaza, cantaloup, concombre chinois, okra chinois, courge à la cire, pastèque de Chine, melon à confire, concombre, giraumon, cornichon courge comestible, gourde hechima, courge de Hubbard, gourde hyotan, <i>Mormodica</i> spp, melon véritable, citrouille, courge spaghetti, courge d'été, pastèque, courge d'hiver	Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>)	292	Application terrestre : 200 - 1000	2 jours	<p>Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Bravo 500. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes.</p> <p>Ne pas faire plus de 2 applications par saison. Ne pas faire d'applications séquentielles. Appliquer le fongicide Presidio en mode préventif, avant le développement de la maladie.</p> <p>Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser l'intervalle le plus court si la maladie est présente.</p>

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)

Cultures	Maladies	Doses d'emploi	Volume de pulvérisation	Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)	Directives particulières
		mL/ha	L/ha		
	Pourriture phytophthoréenne /pourriture du collet (<i>Phytophthora capsici</i>) (répression)	220-292	Application terrestre : 200 - 1000	2 jours	Appliquer sous forme de traitement au sol ou foliaire à intervalles de 7 à 10 jours; commencer dès que les conditions sont favorables à la maladie, et avant le développement de la maladie. Pour un résultat optimal, les traitements devraient débiter dès le semis ou le repiquage. Un maximum de 2 applications sont permises.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	Maladies	Doses d'emploi	Volume de pulvérisation	Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)	Directives particulières
		mL/ha	L/ha		
Légumes-fruits : Tomates Poivrons	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>) Pourriture phytophthoréenne (<i>Phytophthora capsici</i>) (répression)	220-292	Application terrestre : 200-1000	2 jours	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Bravo 500 pour le mildiou et avec Revus pour la pourriture phytophthoréenne. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. Pourriture phytophthoréenne : Appliquer sous forme de traitement au sol ou foliaire à intervalles de 7 à 10 jours; commencer dès que les conditions sont favorables à la maladie, et avant le développement de la maladie. Pour un résultat optimal, les traitements devraient débuter dès le semis ou le repiquage.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	Maladies	Doses d'emploi	Volume de pulvérisation	Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)	Directives particulières
		mL/ha	L/ha		
Légumes-feuilles (sauf ceux du genre <i>Brassica</i>) : amarante, épinard chinois cardon, chrysanthème à feuilles comestibles, chrysanthème des jardins, pissenlit, endive, escarole, laitue, (pommée et frisée), arroche, radicchio, rhubarbe, épinard, tétragone (épinard de Nouvelle-Zélande), baselle, bette à cardes	Mildiou (<i>Bremia lactucae</i> , <i>Peronospora farinosa</i>)	220-292	Application terrestre : 200-1000	2 jours	<p>Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Aliette. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes.</p> <p>Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente.</p>

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES (suite)					
Cultures	Maladies	Doses d'emploi	Volume de pulvérisation	Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)	Directives particulières
		mL/ha	L/ha		
Pommes de terre	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	220-292	Application terrestre : 200-500 Application aérienne (minimum) : 50	7 jours	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Bravo 500. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie.
Valent ne fait aucune allégation d'efficacité pour la suppression des maladies après la récolte ou pendant l'entreposage de la culture.					

AVIS À L'ACHETEUR/L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIV AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage spécial décrit dans cette section de l'étiquette a été rédigé par des personnes autres que Valent Canada, Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Valent Canada, Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures et acceptent de dégager Valent Canada, Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins décrites dans la présente étiquette.

Cultures	Maladies	Doses d'emploi		Délai d'attente minimum entre la dernière application et la récolte (DAAR)	Directives particulières
		mL/ha	L d'eau/ha		
Pommes de terre	Pourriture rose (<i>Phytophthora erythroseptica</i>)	292	Dans le sillon: 50-100 Application au sol: 200-400	30 jours	<p>Appliquer le fongicide Fluopicolide 4SC en bande de 15 à 20 cm directement au-dessus des plantons, ou dans le sillon où les plantons seront déposés, avant la fermeture du sillon. Une deuxième application du fongicide Fluopicolide 4SC devrait être effectuée entre le buttage et le début de la tubérisation, sous forme de pulvérisation directement sur le sol. Appliquer en bande sur le sol à la base des plants ou en pulvérisation à la volée. Effectuer un mélange en cuve du fongicide Fluopicolide 4SC avec un autre produit homologué tel que le fongicide Ridomil Gold 480SL ou le fongicide Phostrol. Suivre les directives les plus restrictives contenues sur les étiquettes de chaque produit utilisé.</p> <p>Ne pas combiner d'applications au sol/dans le sillon avec les applications foliaires.</p> <p>Ne pas faire plus de 2 applications du fongicide Fluopicolide 4SC par saison.</p> <p>Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Fluopicolide 4SC doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais</p>

					<p>possédant un mode d'action différent.</p> <p>Différents facteurs affectent la sévérité de la pourriture rose, y compris : la sensibilité de la variété, les antécédents de maladie dans le champ, les conditions environnementales, etc. Des applications supplémentaires d'un autre produit efficace contre la pourriture rose peuvent être nécessaires.</p>
--	--	--	--	--	--

Valent ne fait aucune allégation quant à la suppression des maladies après la récolte ou pendant l'entreposage de la culture récoltée.

Cultures	Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation	Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR)	Directives particulières
Ginseng	Pourriture et tache foliaire phytophthoréennes (<i>Phytophthora cactorum</i>)	292 mL à l'hectare	200 L à l'hectare	7 jours	<p>Aux fins de gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve aux doses recommandées avec un autre fongicide homologué contre le pathogène ciblé, mais ayant un mode d'action différent. Mélanger le fongicide Presidio en cuve avec Reason, Phostrol, Maestro, Revus, Acrobat, Ridomil Gold ou Aliette. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes.</p> <p>Effectuer les traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours; commencer lorsque les</p>

					<p>conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie.</p> <p>Ne pas effectuer plus de 3 traitements foliaires par saison.</p>
Tabac	Moisissure bleue (<i>Peronospora tabacina</i>)	292 mL à l'hectare	200 L à l'hectare	7 jours	<p>Aux fins de gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve aux doses recommandées avec un autre fongicide homologué contre le pathogène visé mais ayant un mode d'action différent. Mélanger le fongicide Presidio en cuve avec <u>Actigard</u>, <u>Aliette</u> ou <u>Quadris</u>. <u>Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes.</u></p> <p>Effectuer des traitements par pulvérisation foliaire avant le développement de la maladie ou dès le signalement de la moisissure bleue dans la région. Un second traitement foliaire peut être appliqué en respectant un intervalle d'au moins 7 jours entre les traitements.</p> <p>Ne pas faire plus de 2 traitements foliaires par saison.</p>

MODE D'EMPLOI SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR (CHAMP ET EN POT)

À cause du grand nombre d'espèces ornementales existantes et de leurs variétés et cultivars et avec l'introduction constante de nouvelles variétés, il est impossible de tester sur le terrain le fongicide Presidio dans chaque endroit où il est vendu ou dans toutes les combinaisons d'emplacement et de variétés végétales. Pour s'assurer que le fongicide Presidio est compatible avec la variété de plantes ornementales ou cultivar dans vos conditions spécifiques, faire un test sur une petite échelle et observer les signes de phytotoxicité ou d'autres effets secondaires non désirés pendant deux semaines avant de faire des applications à grande échelle.

NOTE: Des symptômes de phytotoxicité ont été observés sur le poinsettia après des applications répétées à 14 jours d'intervalle. NE PAS effectuer plus d'une application par cycle de culture sur le poinsettia.

Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Plantes ornementales d'extérieur : en champ et en pot Plantes à massif et fleurs coupées	Mildiou (<i>Peronospora</i> spp.)	60-119 mL à l'hectare Pour les applications foliaires, appliquer la solution de pulvérisation sur toutes les surfaces végétales jusqu'au point d'égouttement. Pour le bassinage, utiliser assez de solution pour mouiller la zone des racines des plantes.	380 mL à l'hectare		Effectuer des traitements foliaires ou par bassinage à intervalles de 14 à 28 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Ne pas appliquer plus de deux applications par cycle de culture.
	Pourriture de la couronne et des racines (<i>Phytophthora</i> spp.) (répression)	60-119 mL à l'hectare Pour les applications foliaires, appliquer la solution de pulvérisation sur	380 mL à l'hectare		Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène

		<p>toutes les surfaces végétales jusqu' au point d'égouttement.</p> <p>Pour le bassinage, utiliser assez de solution pour mouiller la zone des racines des plantes.</p>			<p>ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé en cuve avec Aliette. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes.</p> <p>Effectuer des traitements foliaires ou par bassinage à intervalles de 14 à 28 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente.</p> <p>Ne pas appliquer plus de deux applications par cycle de culture.</p> <p>Ne pas appliquer de façon séquentielle, en alternance avec un autre fongicide homologué pour une utilisation sur les plantes ornementales.</p>
Cultures	Maladies	Doses d'emploi	Volume de pulvérisation		Directives particulières

Plantes ornementales de serre	Mildiou <i>Peronospora</i> spp. et <i>Plasmopara</i> spp.	292 mL à l'hectare	De 190 à 380 L à l'hectare		<p>Le traitement devrait être effectué avant le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer sous forme de traitement généralisé dans 190 à 380 litres à l'hectare ou 19,0 à 38 litres aux 1000 m². Appliquer la solution de pulvérisation sur toutes les surfaces végétales, jusqu'au point de ruissellement.</p> <p>Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec le fongicide agricole TORRENT 400SC ou avec un autre produit homologué appartenant à un groupe de fongicides différent, et efficace contre le pathogène ciblé.</p> <p>Ne pas faire plus d'une application par cycle de culture.</p>
<p>NOTE: Comme les variétés ornementales sont nombreuses et en constante évolution et peuvent réagir différemment au Fongicide Presidio et aux mélanges dans lesquels il est utilisé, faites un essai à petite échelle du produit ou du mélange avant de procéder à un traitement à grande échelle. Le degré d'efficacité peut aussi varier en fonction des variétés ornementales traitées ou des pathogènes responsables des maladies.</p>					

<p>Sous-groupe 5B : Légumes-feuilles du genre Brassica :</p> <p>Chou brocoli, chou chinois (pak-choï), chou cavalier, chou frisé, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde-épinard, feuilles de colza</p>	<p>Mildiou (<i>Hyaloperonospora Parasitica</i>)</p>	<p>220 mL à l'hectare</p>	<p>De 200 à 1000 L à l'hectare</p>	<p>2 jours</p>	<p>Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Par exemple, appliquer le fongicide Presidio en mélange avec Ranman 400SC dans toutes les cultures du groupe 5. Suivre le mode d'emploi le plus restrictif des deux étiquettes.</p> <p>Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours; commencer au début de la floraison ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser</p>
--	---	-------------------------------	--	----------------	--

					<p>l'intervalle le plus court si la maladie est présente.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 applications ou dépasser 660 mL/ha par saison.</p>
--	--	--	--	--	--

Presidio® est une marque déposée de Valent U.S.A. Corporation.

{Base Container Label}

GROUPE	43	FONGICIDE
---------------	-----------	------------------

Fongicide Presidio®

**USAGE COMMERCIAL
FONGICIDE
SUSPENSION**

POUR LA SUPPRESSION ET/OU LA RÉPRESSION DE CERTAINES MALADIES DANS LES LÉGUMES-FLEURS ET LES LÉGUMES POMMÉS DU GENRE *BRASSICA*, LES LÉGUMES-RACINES DU GENRE *BRASSICA*, LES CUCURBITACÉES, LES TOMATES, LES POIVRONS, LES LÉGUMES-FEUILLES, LES LÉGUMES-FEUILLES DU GENRE *BRASSICA*, LES POMMES DE TERRE, LE GINSENG, LE TABAC LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR (CULTIVÉES EN PLEIN CHAMP ET EN POT) ET LES PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE

GARANTIE : Fluopicolide..... 39,5 %
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à 0,015 % comme agent de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30051
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



**ATTENTION POISON
IRRITANT POUR LES YEUX**

Valent Canada Inc.
3-728 Victoria Road South
Guelph, Ontario N1L 1C6
Téléphone: 519-767-9262
www.valent.ca

CONTENU NET : 946 mL

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons spécifiées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple sols sableux) ou encore si la nappe phréatique est peu profonde.

Le fluopicolide est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant du fluopicolide dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif par inhalation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher ou de fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, Les applicateurs et les autres personnes qui manipulent ce fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau, par exemple du caoutchouc naturel ≥ 14 mm, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible.

Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par la dérive de pulvérisation. Seuls des manipulateurs protégés peuvent rester dans l'aire d'épandage durant l'application.

Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Empêcher toute personne non protégée d'accéder aux endroits traités ou aux environs qui pourraient être atteints par la dérive.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consulter Valent Canada, Inc.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer à moins de 0 °C. Si ce produit est exposé à des températures inférieures à 0 °C, le faire décongeler à 10 °C ou plus et agiter doucement pour reconstituer le produit.

Presidio® est une marque déposée de Valent U.S.A. Corporation.